

# INFORMATION DES USAGERS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,  
le Centre des Finances publiques de Mortain est  
ouvert les lundi, mardi et jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00  
(matin sur rdv et après-midi sans rdv)

Vous y serez accueilli pour les questions simples ou la  
prise de RV

Pour toute question relative à l'impôt, les usagers sont invités à :

- se connecter sur l'espace [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

- contacter le Service des impôts des particuliers d'Avranches au 0 809 401 401  
ou le Service des impôts des entreprises d'Avranches au 02 33 89 10 00

Pour toute question relative au secteur public local, les usagers sont  
invités à :

contacter le Service de gestion comptable d'Avranches au 02 33 68 75 90 ou  
la Trésorerie hospitalière de Granville au 02 33 91 13 24



Pour les renseignements simples, vous pouvez également vous rendre  
dans un des Espaces France Services du Mortainais, situés :

- 24 rue du Rocher à Mortain-Bocage
- 32 rue de Beauregard au Teilleul
- 13C rue de Tinchebray à Sourdeval
- 73 rue Pierre Crestey à Barenton
- 65 place Louis Delaporte à St-Hilaire du Harcouet



Pour les paiements en carte bleue ou en numéraire (inférieur à 300 €),  
vous pouvez vous rendre chez un **buraliste partenaire agréé « paiement  
de proximité »** :

- Le Barenton, 12 rue Louis Bechet, Barenton
- Le Bugatti, 8 rue de Mortain, St-Hilaire
- Le Royal, 21 rue de Bretagne, Le Teilleul
- Bar du Havre, 5 rue du Bassin, St-Hilaire
- Le Colibri, 52 rue du Rocher, Mortain-Bocage
- Le Havane, 124 rue L. Lelievre, St-Hilaire
- Maison de la presse, 1 rue Gén Millet, Sourdeval
- Le Virest, 7 pl de la Morinais, St-Hilaire

Les agents travaillant dans ce centre ne sont pas habilités à  
recevoir des espèces ou des chèques  
NO CASH NO CHEQUE